

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



Commentaires sur le budget 2017



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

SOMMAIRE

Introduction	p 2
Service ordinaire	p 3
Résultat général	p 3
Recettes exercice propre	p 3
Dépenses exercice propre	p 7
Service extraordinaire	p 9
Les grandes orientations du budget 2017	p 10
Conclusions	p 13
Annexes	



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Wavre, le 20 décembre 2016

Madame la Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

« Personne ne dira merci à 2016, l'année de la rage et de la post-vérité », titrait le magazine Paris Match de cette semaine.

2016, année de l'improbable Brexit, de l'Amérique trumpienne, des attentats sanglants, encore et, cette fois, si proches de nous ...

2016, année des grandes peurs, celle des migrants, celle de l'échec diplomatique occidental à Alep, celle de la pauvreté, si proche de nous aussi...

2016, année de la « post-vérité », mot international de l'année suivant le dictionnaire de l'université d'Oxford. La post-vérité, on la cite lorsque les faits objectifs ont moins d'influence que les appels à l'émotion pour modeler l'opinion publique. La vérité n'est donc plus celle des faits, des chiffres mais bien celle que les gens sont prêts à croire, fût-ce à coup de tweets. La post-vérité est dangereuse, elle est un terreau fertile pour tous les populismes...

« En 2017, ça ira mieux ! », nous assurent plusieurs économistes de renom : la relance économique se poursuit ; la reprise est à présent autoalimentée grâce à une diminution du chômage, une augmentation de la consommation et des investissements qui redémarrent. Le pouvoir d'achat est toujours soutenu par la faiblesse des prix énergétiques et même le secteur de la construction enregistre une embellie alors qu'il sort d'une période de récession d'environ sept ans. Le risque de rechute en récession semble négligeable et la croissance pourrait atteindre, en l'absence de crise politique majeure, 1,7% dans la zone euro en 2017.

Bonnes nouvelles !

Bienvenue donc à 2017 qui, pour notre ville, sera une année importante tant par la construction du Hall culturel polyvalent que par l'activation de projets de développement urbanistique. Nous consacrerons toute notre énergie à l'embellissement et la métamorphose de notre centre-ville. Nous pourrons également mettre en œuvre les enseignements du plan communal de mobilité qui sera présenté dans quelques semaines.

Le budget 2017 n'est pas un budget de post-vérité ! C'est, au contraire, un budget réaliste et concret, élaboré avec rigueur, probité et enthousiasme !

Je vous propose de parcourir ce budget traduit en chiffres et tableaux :



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Service ordinaire

1. Résultats globaux

Le résultat de l'exercice propre de 2017 se présente en équilibre avec un léger boni de 152.267€ soit 93% de moins qu'à l'exercice précédent. Rappelons que la forte augmentation de 2016 était artificielle puisqu'elle résultait de la réestimation des centimes additionnels non perçus en 2015.

Quant au prélèvement en faveur du fonds de réserve, il s'élève, cette année, à 3.103.994 €, soit une diminution de 50% qui s'explique par le fait qu'en 2017, nous utilisons surtout le fonds de réserve extraordinaire.

2. Résultats de l'exercice propre

2.1. Les recettes

À l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent le montant de **41.708.563 €**

(-1,8%) au budget 2017, soit une diminution de 773.084 €.

Exercices	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017
SOLDE A L'EXERCICE PROPRE	855.815 €	243.165 €	372.762 €	440.125 €	2.101.392 €	152.267 €	-93%
SOLDE A L'EXERCICE GLOBAL	244.123 €	686.573 €	261.776 €	1.122.873 €	1.040.164 €	5.180.176 €	398%
PRELEVEMENT POUR FONDS DE RESERVE EXTRAORDINAIRE	7.553.666 €	5.661.485 €	7.982.784 €	4.977.031 €	6.225.514 €	3.103.994 €	-50%
Solde avant autofinancement	7.797.790 €	6.348.058 €	8.244.560 €	6.099.904 €	7.265.679 €	8.284.171 €	14%

Les principales recettes se définissent comme suit :

2.1.1. Le financement général des communes est établi à 4.470.928 € ce qui représente 10,7% des recettes de l'exercice propre et une augmentation de 164.392 € (+3,8%) par rapport au montant attribué en 2016 après modification budgétaire.

Ce montant initialement prévu à hauteur de 4.762.371 € au budget initial 2016 avait été réduit de 455.835 € soit près de 10% sous l'effet « Robin des Bois » ! En effet, Wavre fait partie des 52 communes qui, en 2016, ont été impactées par une réduction générale de 6,7 millions € d'une enveloppe contenant le produit d'une taxe régionale sur les antennes GSM estimée initialement à 12 millions €.



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Ce cavalier budgétaire décidé par la Région wallonne touche uniquement les dotations des communes dont, cumulativement :

- l'additionnel IPP est inférieur à 8% ;
- et l'additionnel PRI est inférieur à 2600 centimes additionnels (soit le plafond recommandé dans la circulaire budgétaire).

Une nouvelle fois, sous le couvert de la solidarité wallonne, c'est une prime à la mauvaise gestion qui est allouée aux communes qui ne font pas d'effort pour maintenir une fiscalité basse. Nous contesterons, par voie judiciaire s'il le faut, cette mesure du Gouvernement wallon qui porte atteinte à l'autonomie fiscale communale.

Rappelons, encore et toujours, que chaque Wavrien et, plus largement chaque Brabançon, reçoit plus de deux fois moins que son voisin wallon.

Financement général par habitant (sur base des budgets 2016/source Belfius)			
Wavre	Province	Cluster	Région
141€	134€	235€	277€

2.1.2. Les taxes et impositions s'élèvent à 25.943.939 € soit 62,2 % des recettes de l'exercice propre. Ces recettes sont en diminution de 755.458 € (-2,8%).

		2017	2016	Différence	Evolution	par hab	Total recettes
Taxes et redevances communales	16,85%	4.371.107 €	4.449.731 €	- 78.624 €	-1,8%	142 €	10,5%
Précompte immobilier	42,69%	11.075.394 €	10.706.106 €	369.289 €	3,4%	324 €	26,6%
Personnes physiques	38,56%	10.004.359 €	11.094.039 €	- 1.089.681 €	-9,8%	293 €	24,0%
Automobiles	1,90%	493.079 €	449.521 €	43.558 €	9,7%	13 €	1,2%
Total	100,00%	25.943.939 €	26.699.396 €	- 755.458 €	-2,8%	782 €	62,2%

Elles se subdivisent en 4 catégories :

- le revenu des additionnels au précompte immobilier (taux de 1400) s'élève à 11.075.394 €, ce qui représente 26,6 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 369.289 € ou 3,4 % par rapport au budget 2016.
- Le revenu des additionnels à l'impôt des personnes physiques (taux de 6%) est évalué à 10.004.359 €. Ce montant représente 24% des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation est inférieure de 1.089.681€ par rapport à l'an passé. Mais il faut se souvenir que l'année 2016 fut un peu particulière car nous avons enregistré une



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

prévision de recettes en augmentation de 1.770.446€ par rapport à la prévision initiale de l'exercice 2015 et ce, en raison du retard d'encaissement du SPF Finances. Sur les 5 dernières années cela représente une recette moyenne de 8.785.000€.

- La taxe sur les automobiles, désormais perçue par la Région wallonne, s'élève à 493.079€ soit une augmentation de 43.558€ (9,7%) par rapport à celle de l'exercice précédent.
- Les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 4.371.107 € pour 2017, soit 10,5% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision est en diminution de 78.624 € par rapport à celle de l'année dernière.

Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité, inchangée depuis 2008, reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	Taux PRI	PRI (€/hab)
WAVRE	6	328	1400	317
Clusters (communes de même catégorie)	6,88	376	2371	537
Moyenne BW	6,87	376	2025	459
Moyenne RW	8,01	438	2594	587

(calcul sur base de taux moyen observé – Source : Belfius PFI 2016)

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Relevons que la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des déchets s'élève à 694.365€ et que la vente de sacs payants devrait rapporter 987.005 €. Le taux de la taxe et le prix des sacs ont été adaptés en 2016 pour répondre aux exigences de la Région wallonne dans le cadre du taux de couverture du coût-vérité de traitement des déchets. Nous avons choisi de ne pas les augmenter en 2017 bien que le taux de couverture s'approche du plancher autorisé, soit 95%.

2.1.3. Les autres recettes représentent 7,8 millions d'euros ou 18,7 % des recettes de l'exercice propre et proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE : 1,4 million d'euros ;



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

- subventions octroyées par la Fédération Wallonie Bruxelles pour le fonctionnement des écoles : 0,7 million d'euros ;
- intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 0,8 million d'euros;
- locations immobilières et logements sociaux: 0,6 millions d'euros ;
- prestations effectuées pour des tiers : 2,9 millions d'euros ;
- partenariat entre le Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000 € ;
- intérêts de placements à hauteur de 400.000 € ;
- redevance de 646.565 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celles concernant le réseau gazier pour 331.370 € et celle pour le réseau de l'eau de l'IECBW pour 138.827 €;
- dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 563.744 € ;
- redevance de 151.500 € pour cession d'activités à un opérateur privé;
- et enfin le dividende de la REW estimé à 1.600.000 € ;



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

• 2.2. Les dépenses

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 41.556.296 € au budget 2017, soit une augmentation de 1.176.041 € ou 2,9 % par rapport aux prévisions 2016.

2.2.1. Les dépenses de personnel représentent 42% du total des dépenses pour un montant de 17.517.587€ (+ 614.273 € soit 3,6%).

Sont intégrés dans les dépenses de personnel:

- l'index ;
- le plan d'embauche 2017 qui prévoit le recrutement de 4 agents contractuels pour l'administration ;
- la promotion et l'évolution de carrière des agents.

2.2.2. Les dépenses de fonctionnement atteignent 7.265.210 €, soit 17,5% des dépenses de l'exercice propre. Elles diminuent de 47.242€ et se répartissent de la manière suivante :

Administration générale	2.313.594 €
Patrimoine privé	209.600 €
Voirie	1.492.408 €
Commerce-industrie	427.985 €
Enseignement	1.075.220 €
Bibliothèque, éducation populaire et arts	966.450 €
Cultes	11.000 €
Aide sociale et familiale	337.990 €
Cimetières et urbanisme	134.250 €
Immondices et eaux usées	296.713 €

C'est dans ce poste que se retrouvent aussi des prévisions pour des initiatives en matière de promotion du commerce, des entreprises wavriennes et de l'emploi, de manifestations culturelles, d'actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté ainsi que des mesures pour la mobilité ou à l'environnement.

Comme le démontre ce tableau, à Wavre, les dépenses sont totalement maîtrisées puisque le ratio par habitant est plus bas par rapport à d'autres pouvoirs publics.

Dépenses	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	216 €	253 €	236 €	223 €

Source : Profil financier 2016-Belfius

2.2.3. Les dépenses relatives à la dette s'élèvent à 187.288 € soit moins de 0,5 % des dépenses de l'exercice propre. Relevons que l'emprunt pour l'acquisition et l'aménagement du futur dépôt communal a été transféré en 2015 à la scrl Réseau d'énergies de Wavre. Un loyer de 315.000€ est imputé dans la comptabilité communale. Les emprunts concernant le



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Hall culturel polyvalent seront, quant à eux, transférés très prochainement à la future Régie communale autonome. Un subside de prix de 205.000€ sera octroyé à la RCA afin qu'elle puisse rembourser les charges d'emprunt et les premiers frais de fonctionnement. Compte tenu de ces opérations, le niveau d'endettement de notre ville restera faible en comparaison aux autres institutions publiques. Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2017 n'est que de 4.275.744 €.

Dette	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant par habitant	6 €	217 €	138 €	150 €

Source : Profil financier 2016-Belfius

2.2.4 Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 16.586.211 €, soit 40 % des dépenses de l'exercice propre et augmentent de 622.644 € ou 3,9 % par rapport aux prévisions pour 2016. Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit :

Dotation ordinaire à la Zone de Police	6.748.224 €
Dotation ordinaire au C.P.A.S.	5.050.000 €
Dotation ordinaire à Zone de secours	1.429.357 €
Subsides octroyés aux S.I. et MTAB	441.300 €
Subsides "Sport et jeunesse"	253.500 €
Contribution aux charges spécifiques de la RCA	205.110 €
Subsides aux fabriques d'église	82.562 €
Subsides aux équipes sportives	92.135 €
Chèques sport accordés aux jeunes	45.000 €
Subside au Festival du rire	25.000 €
Réduction télédistribution aux handicapés	15.000 €
Subside à l'Association des Commerçants	12.000 €

- La dotation ordinaire à la Zone de Police diminue de 178.000 €. Les subventions fédérales sont inchangées et s'élèvent à 2.912.000 € soit 30 % des recettes totales ;
- Depuis le 1^{er} avril 2015, la Ville de Wavre est devenue une commune protégée de la Zone de Secours et participe aux frais de fonctionnement par une dotation selon une clef de répartition basée à 99,9 % sur le nombre d'habitants et à 0,1 % sur la population active. La dotation de Wavre pour 2017 a été fixée à 1.429.357 € en augmentation de 18,8%.
- La dotation au CPAS reste stable. Nous octroyons un montant de 149 € par habitant alors que pour la Province, ce montant est de 117 € et de 127 € pour la Région, preuve de notre soutien aux essentielles actions de solidarité de notre CPAS. Cette dotation sera, nous en sommes bien conscients, amenée à évoluer dans la prochaine décennie afin de mettre en place, entre autres, les politiques adaptées au vieillissement de la population.



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Service extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à **13.779.823 €** dont 217.000€ seront consacrés aux investissements de la Zone de Police.

Le financement des dépenses d'investissements se fera comme suit :

- Subsidés prévus : 1.370.656 € pour la création du milieu d'accueil au Zoning nord (899.600€), la rénovation de l'école vie (174.420€), la rénovation de diverses voiries, des aménagements aux bâtiments et édifices des cultes.
- Prélèvements sur fonds de réserve disponible à l'extraordinaire : 9.300.173 €
- Prélèvements sur fonds de réserve extra alimenté par le service ordinaire : 3.108.994 €
- Emprunts part communale : 0 €.

Le programme d'investissements de l'exercice 2017 est tout aussi ambitieux que les années précédentes et concerne à la fois le développement des infrastructures et l'équipement des services.

Régie communale autonome	1.106.273 €
Administration générale	1.040.000 €
Patrimoine privé	790.000 €
Dotation à la zone de police	217.000 €
Equipement voiries	6.616.000 €
Enseignement	634.400 €
Culture, loisirs et sports	674.350 €
Aide sociale et familiale	1.821.000 €
Cultes	128.300 €
Egouttage	50.000 €
Cimetières	52.500 €
Urbanisme	430.000 €



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Les grandes orientations du budget 2017

Les grands travaux

- Création de la passerelle du Hall culturel polyvalent et aménagement de la Rue de l'Ermitage : 2.200.000 €
- Construction du Hall culturel polyvalent par la nouvelle régie communale autonome subventionné par la Ville pour 1.100.000€
- Aménagement du Plateau de la gare : 1.400.000 €
- Plan voiries & trottoirs 2017 - Convention IBW- Phase 2 : 150.000 €
- Réfection de voiries, trottoirs et égouttage : 150.000 €

La valorisation de notre patrimoine

- Rénovation de la toiture du Château de l'Ermitage : 150.000€
- Achat de la maison du Vicariat - Rue de l'Ermitage : 350.000 €
- Mise aux normes électriques et désamiantage de l'Hôtel de Ville : 250.000 €
- Travaux aux bâtiments de culte : 119.000€
- Restauration de la Chapelle du Grand Bon Dieu de pitié : 9.000 €
- Entretien des bâtiments communaux: 340.000€ dont :
 - Réaménagement de l'ancienne Ecole des Beaux-Arts : 100.000€
 - Mise aux normes de la salle Jules Collette – Etude : 25.000 €
 - Rénovation de la salle des Fêtes de Limal- Etude: 75.000 €

La modernisation de l'administration

- Modernisation de l'outil informatique (création d'un espace numérique entre l'administration et les citoyens – remplacement de matériel) : 625.000€
- Achat et entretien de véhicules d'exploitation : 395.000€
- Equipement mobilier & matériel d'exploitation: 340.000€

La valorisation de notre enseignement

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistiques: 210.000€
- Rénovation des menuiseries extérieures de l'Ecole Vie : 200.000€
- Installation d'un ascenseur à l'Ecole des Beaux-Arts : 80.000€
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique : 83.000€
- Projet numérique: 20.000€
- Prise en charge de salaires non subsidiés : 170.000€



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Le renforcement de la mobilité

- Rénovation des voiries du Quartier de Stadt et aménagement d'un cheminement cyclable ch. de la Verte Voie – Travaux : 1.500.000 €
- Aménagement Quartier du Cimetière : 300.000 €
- Plan communal de mobilité – Accompagnement : 50.000 €
- Cellule «Mobilité» : 35.000 €
- Achat de matériel de signalisation: 50.000 €
- Achat d'abris pour vélos : 10.000 €

Les actions de sécurité

- Extension du réseau de caméras de surveillance : 100.000 €
- Externalisation de l'entretien des avaloirs : 145.000 €
- Dotation extraordinaire Zone de Police : 217.000 €
- Réaménagement des aires de jeux – étude : 50.000 €
- Achat de matériel de signalisation : 20.000 €
- Mobilier urbain pour la Belle – Voie: 20.000 €
- Entretien des hydrants : 75.000 €

Les mesures en faveur de l'environnement

- Entretien des espaces verts & chemins vicinaux: 90.000€
- Dépollution du site de l'ancienne décharge de Basse-Wavre (étude de caractérisation et travaux): 120.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle et actions spécifiques en faveur de l'environnement : 41.000€
- Travaux de prévention des inondations : 250.000€
- Egouttage au Bois du Manil (dernière phase) : 220.000 €
- Sensibilisation biodiversité : 1.500 €
- Achat de matériel - Api du Maca : 1.000 €
- Création d'un site de stockage et de gestion de déchets communaux (honoraires): 121.000 €

Les mesures de solidarité

- Création milieu d'accueil – Parc industriel Nord : 1.700.000 €
- Rénovation de la crèche L'Ile aux Trésors – Etude : 40.000 €
- Plan de cohésion sociale : 39.000€
- Ristourne-Eau : 120.000€
- Réduction de la redevance télédistribution : 15.000€
- Travaux divers & achat de matériel didactique - Crèches & Co-Accueil : 78.000 €
- Travaux divers – Logements sociaux : 50.000 €
- Conseil communal des Enfants & Conseil des Jeunes : 6.500€
- Dotation au CPAS : 5.050.000 €



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

L'encouragement à la pratique du sport

- Aménagement du 2^{ème} terrain de Hockey (terrain mouillé) : 240.500€
- Aménagement intérieur des deux pavillons au Centre sportif de Limal : 175.000 €
- Réaménagement des aires de jeux (étude) : 50.000€
- Nouveau mobilier urbain à la Belle Voie et remplacement des agrès au Bois de Beumont : 45.000€
- Subsidés aux associations sportives et asbl Sports & Jeunesse : 346.000€
- Octroi des chèques-sports : 45.000€

Le renforcement de l'attractivité de notre ville

- Informations communales : 150.000€
- Actions en faveur du tourisme, du syndicat d'initiative et de la MT : 443.000€
- Promotion du commerce et des entreprises wavriennes : 376.000€
- Promotion des initiatives culturelles : 130.000€
- Fêtes & cérémonies publiques : 57.000€
- Wacolor : 125.000€
- Wavre 2030 – Accompagnement : 30.000 €
- Etudes de développement territorial (Cœur de Limal/Zacc de Louvranges/PIN/Quartier du Godru) : 180.000 €



Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget

Conclusions

Le budget 2017 confirme les engagements du Collège pour construire une ville attentive à chacun, solidaire et attractive.

Malgré un contexte incertain et difficile, nous vous proposons, cette année encore, un budget maîtrisé et responsable qui conjugue l'exigence du service rendu aux citoyens et la préservation des grands équilibres financiers. Nos efforts de gestion constants sont par ailleurs poursuivis pour dégager une épargne satisfaisante, nous permettant d'autofinancer notre programme d'investissement.

Chaque euro qui nous est confié doit être bien dépensé et c'est ce qui nous guide au quotidien et s'articule en 4 priorités majeures :

- l'enfance et l'éducation: nous poursuivrons les plans de rénovation et d'extension des écoles ainsi que la création de la nouvelle crèche pour l'amélioration des conditions d'accueil des enfants. Nous développerons des actions pour donner à chacun les mêmes chances de réussite en proposant des activités de grande qualité notamment par le biais d'un projet pilote d'apprentissage numérique.
- la poursuite de la métamorphose de notre ville avec l'ambitieux programme d'embellissement du centre-ville mais aussi une réflexion plus large sur le développement urbanistique du cœur de Limal et du quartier du Godru, réflexion à laquelle les citoyens seront invités à participer. Nous souhaitons aussi garantir un développement économique de notre Parc industriel Nord en activant la réserve foncière de 17 hectares qui permettra l'accueil d'entreprises performantes et innovantes.
- le développement du lien social et l'attention aux plus fragiles via nos politiques de proximité et de solidarité, notamment via la dotation au CPAS qui si elle reste stable cette année, connaîtra, sans nul doute, une évolution pour faire face, notamment, aux défis du vieillissement de notre population.
- la sécurité, la mobilité grâce au PCM qui sortira ses effets au cours des prochaines années et contribuera plus généralement à la préservation de notre cadre de vie.

Nous avons été cités en exemple d'une Belgique qui gagne. Ce n'est pas le fruit du hasard mais bien le fruit du travail acharné de notre Collège communal qui a, depuis longtemps, fait son credo d'une citation de Bob Dylan, récent Prix Nobel : « Tout passe, tout change, faites juste ce que vous pensez que vous devriez faire » !

Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget